



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

SUIVI DES CESSIONS DE TITRES DE PARTICIPATION DÉTENUS DEPUIS MOINS DE DEUX ANS  
ENTRE SOCIÉTÉS LIÉES

(Article 219 I a septies du code général des impôts)

N°2904-SD  
(2022)



N° 14697\*10  
Formulaire obligatoire  
(article 219 I a septies du code  
général des impôts)

Dénomination de l'entreprise	
Adresse	
N° SIREN	

**I. MOINS-VALUES RÉALISÉES AU COURS DE L'EXERCICE**

Titres cédés (nombre et dénomination)	Identification de l'entreprise cessionnaire (SIREN, dénomination, le cas échéant adresse)	Nature du lien de dépendance unissant l'entreprise cédante et l'entreprise cessionnaire <sup>1</sup>	Date d'acquisition	Valeur d'acquisition	Date de cession	Valeur de cession	Montant de la moins-value en report	Utilisation de la méthode dérogatoire CUMP <sup>2</sup>

<sup>1</sup> Préciser la nature du lien de dépendance suivant la codification suivante : Détention directe ou indirecte de la majorité du capital social (E), exercice de fait du pouvoir de décision (D), détention directe ou indirecte de la majorité du capital social et/ou exercice de fait d'un pouvoir de décision sous le contrôle d'une même tierce personne, dans ce cas préciser l'identité de cette personne (T).

<sup>2</sup> Le BOI-BIC-PVMV-30-30-10 indique au n°140 les cas dans lesquels cette méthode peut être utilisée.

## **II. MOINS-VALUES ANTÉRIEURES RESTANT EN REPORT**

Titres cédés (nombre et dénomination)	Identification de l'entreprise cessionnaire (SIREN, dénomination, le cas échéant adresse)	Nature du lien de dépendance unissant l'entreprise cédante et l'entreprise cessionnaire <sup>1</sup>	Date d'acquisition	Date de cession	Montant de la moins- value en report

## **III. MOINS VALUES DONT LE REPORT A PRIS FIN AU COURS DE L'EXERCICE**

Titres cédés (nombre et dénomination)	Date d'acquisition	Montant de la moins value à court terme dont le report prend fin	Montant de la moins value à long terme dont le report prend fin	Nature et date de l'événement entraînant la fin du report
TOTAL DES MOINS-VALUES DONT LE REPORT A PRIS FIN AU COURS DE L'EXERCICE				

<sup>1</sup> Préciser la nature du lien de dépendance suivant la codification suivante : Détention directe ou indirecte de la majorité du capital social (E), exercice de fait du pouvoir de décision (D), détention directe ou indirecte de la majorité du capital social et/ou exercice de fait d'un pouvoir de décision sous le contrôle d'une même tierce personne, dans ce cas préciser l'identité de cette personne (T).